



Fiche de poste Moniteur/Monitrice d'Escalade

Union Saint Bruno (Bordeaux)

Nature de l'emploi :

CDI temps partiel, temps de travail d'environ 1300h annualisé à étudier, assorti d'une période d'essai de 2 mois.

Poste à pourvoir à partir du 15 septembre, voir plus tôt.

Modalités du poste :

Groupe de Classification et salaire : Technicien groupe 4 CCNS

Lieu de travail habituel : [Salle municipale Ginko](#), 33300 BORDEAUX

Travail en journée, soirée et samedi

Qualification requise :

BEES Escalade, DEJEPS mention Entraînement Sportif, autres qualifications possibles en fonction de l'expérience.

Titulaire du permis B.

Relation hiérarchique : Directeur technique section escalade de l'Union Saint Bruno.

Missions :

Développement de la pratique escalade : encadrement de séance d'escalade en salle et sur site naturel, auprès de tous publics, y compris les actions de promotion de l'activité et de préparation à la compétition, en particulier auprès des jeunes.

Ouverture de voies et blocs de tout niveau (brevet fédéral Ouvreur N1 et posséder le CACES serait un plus)

- Autres missions : travail d'équipe avec les autres salariés du club
- Compréhension forte et connaissance approfondie du fonctionnement des instances associatives et fédérales.
- Maîtrise avérée de la construction d'un cycle pédagogique, avec objectifs et progression.
- Maîtrise des différentes palettes de l'entraînement moderne en escalade de bloc, difficulté et vitesse.
- Capacité avérée d'écoute et de collaboration relative au travail en équipe.
- Capacité avérée à la communication en distinguant une communication interne et externe.
- Maîtrise des outils numériques

Procédure de recrutement du (de la) candidat (e) :

- CV + lettre de motivation à envoyer à maxime.ugaglia@gmail.com et jsa.usb.escalade@gmail.com.
- Entretien où le (la) candidat (e) aura l'occasion de présenter (format au choix : oral, document écrit, vidéo projection etc...) sa propre mise en œuvre des missions décrites ci-dessus, ou ses idées et contributions quant à la manière de le faire.